

Union des professeurs de physique et de chimie

Éditorial

Allocution prononcée

lors du 61^e congrès national de l'UdPPC

Orléans : Lundi 28 octobre 2013

Nous publions ici, comme c'est l'habitude, le texte de l'allocution prononcée par le président de l'UdPPC lors de la séance inaugurale du 61^e congrès des professeurs de physique et de chimie, organisé par l'association, qui s'est tenu à Orléans du 27 au 30 octobre 2013.

Monsieur le Doyen,
Mesdames et messieurs les Inspectrices et Inspecteurs généraux,
Monsieur le Président, madame la Vice-présidente de l'Université d'Orléans,
Messieurs les Inspecteurs pédagogiques régionaux,
Mesdames, messieurs, chers collègues,

J'ai le grand plaisir de vous accueillir, au nom de notre association, au 61^e congrès des professeurs de physique et de chimie, organisé par l'UdPPC.

J'accueille avec plaisir nos invités, représentants d'associations homologues des pays d'Europe, qui participeront avec nous à l'ensemble de ce congrès.

Je salue les représentants des syndicats, ceux des sociétés savantes et des associations françaises de professeurs invités à cette séance inaugurale. La présence des représentants de la Société chimique de France et de la Société française de physique, souligne les liens privilégiés qui existent entre nos associations.

Je souhaite également la bienvenue aux jeunes collègues, stagiaires ou néotitulaires dont l'UdPPC soutient la participation au congrès.

Bienvenue aussi aux personnels techniques de laboratoire, en particulier ceux de l'académie d'Orléans-Tours que nous avons souhaité voir nombreux à ce congrès.

Je remercie enfin toute l'équipe de la section académique d'Orléans-Tours qui, sous la responsabilité de ses deux présidents successifs Christiane SELLIER et Tony BOIVIN s'est investie depuis trois ans pour organiser cette manifestation. Les remerciements de l'association s'adressent aussi à tous les conférenciers et animateurs d'atelier.



Cette allocution est l'occasion, chaque année, de rappeler les actions de l'association et d'énoncer ses positions sur les différents niveaux du système éducatif.

Il y a un an, à cette même place, Micheline IZBICKI qui a présidé notre association de 2009 à 2013, et que je salue, soulignait l'inquiétude de tous les collègues quant à l'arrivée de la réforme du lycée en terminale et au baccalauréat, et décrivait les revendications que l'association avait portées au cabinet du ministre lors de l'audience qui nous avait été accordée le 3 octobre 2012.

Trois mois plus tard, l'évolution de la situation en série S, avec des élèves dépassés par des connaissances à acquérir dans un temps trop limité et des collègues en souffrance professionnelle a poussé l'association à lancer une pétition. Nous y réclamions, entre autres, une clarification des compétences exigibles dans le programme de terminale S et des allègements de ce programme en vue du baccalauréat. Cette pétition a recueilli, en trois semaines, cinq mille signatures. Il faut dire que le flou des limites du programme était un véritable casse-tête pour les collègues soucieux de préparer les élèves au mieux, sans les surcharger. De même, leur inquiétude était grande quant aux épreuves du baccalauréat et aux nouveaux types d'exercices auxquels il fallait former les élèves, les deux sujets « zéro », si différents dans leur conception, n'ayant pas véritablement permis aux enseignants d'y voir plus clair.

Une demande d'audience fut alors adressée au ministre. Outre les points mentionnés dans la pétition, et qui concernaient essentiellement la terminale, le courrier envoyé réclamait également un renforcement de l'horaire de physique-chimie en première S. En effet, cet horaire insuffisant est la source de bien des difficultés rencontrées ensuite en terminale et sa réévaluation avait déjà été revendiquée lors de l'audience d'octobre 2012. Nous avons été à nouveau reçus au Cabinet du ministre, et nos points de vue, tant pour la filière générale que pour la filière technologique ont été écoutés, mais pas suivis d'effets.

LA RÉFORME DU LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Où en sommes-nous aujourd'hui en série S ?

L'UdPPC s'était engagée à assurer un suivi de la réforme, au fur et à mesure de son application dans le secondaire. En juin 2012, une enquête a permis de consulter les collègues au sujet de la classe de première, et ses résultats ont été évoqués au congrès de Nantes puis publiés dans *Le Bup* du mois de mars 2013. Trois cent vingt collègues ont pris le temps de répondre, en exprimant parfois avec détails leurs difficultés et celles de leurs élèves.

Cette année, c'est le niveau terminal qui était évalué. Avec plus de quatre cents réponses à ce jour pour la filière scientifique, nous pouvons affirmer que des lignes claires se dégagent.

- ◆ Le nombre de sujets abordés en terminale S est excessif, laissant une impression de survol, avec, de plus, de nombreuses parties isolées les unes des autres ne contribuant pas à la cohérence de l'ensemble du programme.
- ◆ Ce grand nombre de sujets ne laisse pas le temps aux collègues d'asseoir les grandes parties qui sont à la base de notre discipline. Ces collègues considèrent, à 97 %, qu'ils vont trop vite pour les élèves, en particulier sur la mécanique classique, la thermodynamique et les réactions acido-basiques.
- ◆ Une nette majorité de collègues estime que ce programme induit moins d'activités expérimentales et moins d'exercices que précédemment.
- ◆ Le flou des limites du programme de terminale est dénoncé par 88 % des enseignants, ce qui rend, comme nous le disions, la préparation au baccalauréat périlleuse et source d'inquiétudes. Concernant la cohérence des programmes, la difficulté majeure relevée est le fait que le programme de terminale ne peut pas s'appuyer efficacement sur celui de première S.

Forte de ces résultats et d'autres constats que je mentionnerai tout à l'heure, l'UdPPC s'est à nouveau adressée au ministre de l'Éducation nationale, dans un courrier dont vous trouverez prochainement le texte sur le site de l'association et dans *Le Bup* de novembre.

Il apparaît en effet comme impossible de maintenir un niveau décent de formation en physique-chimie sans réévaluer l'horaire de première S. Cet horaire insuffisant, et l'éparpillement des contenus enseignés, rendent le cycle terminal du lycée totalement inopérant. Comme ils en témoignent, les collègues qui ont mené cette année leurs élèves au baccalauréat ont pu prendre la mesure des difficultés de compréhension induites par un enseignement de première réduit dans des proportions totalement excessives, puisque c'est un tiers du temps d'enseignement précédent qui a été tronqué.

L'UdPPC demande donc au ministre que soit rétabli l'horaire élève de 4 h 30 dans cette classe, tel qu'il était avant la réforme.

Qu'en est-il dans la série STL-PCL ?

Les atouts de cette filière en tant que série scientifique, moins généraliste que la série S, ont été relevés dans nos précédents éditoriaux et allocutions.

Rappelons aussi que la France n'atteindra les objectifs qu'elle s'est fixés en terme de nombre de diplômés de l'enseignement supérieur, qu'en y faisant accéder aussi les élèves des séries technologiques.

Or, l'UdPPC ne peut que constater le rôle tout à fait insuffisant qui est donné à la série STL-PCL au regard de cette ambition. Pour être attractives et remplir leurs missions, ces classes doivent non seulement exister et être valorisées, mais aussi être associées à

des formations supérieures variées et reconnues, dont nous demandons le développement sur le territoire.

C'est pour ces raisons que nous nous sommes adressés, dans une seconde lettre, au ministre de l'Éducation nationale et à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour demander :

- ◆ d'une part à monsieur PEILLON
 - l'ouverture au minimum d'une section STL-PCL par bassin de formation ;
 - en amont, une véritable information des élèves de troisième et de seconde générale et technologique quant au contenu de cette filière et à ses débouchés.
- ◆ d'autre part à madame FIORASO
 - un fléchage vers des formations post-baccalauréat ambitieuses, incluant des classes préparatoires, pour permettre à ces élèves, munis de véritables compétences scientifiques, de devenir les diplômés de l'enseignement supérieur dont les industries de notre pays ont besoin.

L'UdPPC a sollicité l'appui des personnalités et associations attentives à l'évolution de l'enseignement scientifique en France pour relayer ces deux demandes, concernant la filière S et la filière STL-PCL⁽¹⁾.

Les filières post-baccalauréat

Les nouveaux bacheliers issus de la réforme arrivent aujourd'hui dans l'enseignement supérieur.

Même si les étudiants ont une certaine vivacité et un certain dynamisme, en particulier en travaux pratiques, le morcellement de l'enseignement pré-baccalauréat les amène à se persuader qu'ils ne savent rien. Ils ont pourtant des connaissances, mais ils les mobilisent très difficilement et l'outil mathématique, si on peut appeler ainsi le simple calcul algébrique, semble être, pour eux, un obstacle insurmontable.

En classes préparatoires, la filière PCSI (Physique, chimie, sciences de l'ingénieur) a vu son attractivité diminuer fortement avec une baisse sans précédent de 14 % des premiers vœux pour cette filière. Les commissions de recrutement sont allées chercher leurs élèves beaucoup plus loin dans les classements et les élèves aux mentions *bien* et *très bien* au baccalauréat ont préféré la filière MPSI.

Tous ces éléments apportent une preuve supplémentaire que le rapport des jeunes à notre discipline s'est fortement dégradé.

Comme elle s'y était engagée, l'UdPPC va poursuivre cette année au niveau Bac + 1 l'évaluation de cette réforme, tout comme elle sera très attentive au déroulement de cette seconde année de terminale rénovée.

(1) Le texte de ces lettres a été publié dans *Le Bup* n° 958 de novembre 2013 (p. 1085-1086).

LE COLLÈGE

Au collège, l'enseignement par compétence commence à trouver sa place ; toutefois, les difficultés liées à sa mise en œuvre sont encore réelles.

Après sept ans d'expérience (rappelons que la réforme du socle date de 2006), l'UdPPC souhaite attirer l'attention sur quatre points de vigilance :

- ◆ Le risque de nivellement par le bas : actuellement, les programmes n'explicitent pas les niveaux d'exigence attendus pour chaque compétence évaluée. Dans le contexte actuel, il est indispensable, lors de la prochaine réécriture des programmes, d'expliciter les niveaux d'exigence attendus et de mettre en place une gradation de ces exigences. Cela permettra au professeur :
 - d'une part de situer ses élèves
 - d'autre part de disposer d'une explicitation des compétences : à un premier niveau de socle, à un niveau remarquable, à un niveau d'excellence. Du flou actuel des programmes résulte une grande marge d'appréciation sur la notion d'acquisition de compétences et par conséquent une très grande dispersion au niveau du territoire.
- ◆ La difficulté que représente la pratique de démarches pédagogiques différenciées qui demeurent difficiles à concevoir. La complexité du travail demandé à l'enseignant et le temps nécessaire à l'élaboration de tâches complexes ou de démarches par résolution de problème ne permettent plus de travailler seul. Pourtant, beaucoup de collègues sont dans cette situation. Rappelons qu'un temps complet de physique-chimie au collège peut recouvrir, pour le professeur, jusqu'à douze classes. Différencier sa pédagogie dans un tel contexte se révèle une tâche très ardue. L'UdPPC est là pour fédérer les bonnes volontés de tous ceux qui souhaitent participer à une mutualisation de productions.

C'est pour moi l'occasion de rappeler l'organisation des deux journées annuelles d'échange pour les collèges, organisées par l'UdPPC : le samedi 23 novembre 2013, réunion de tous les correspondants collège à Paris, puis le samedi 5 avril 2014 la journée collège, journée annuelle de mutualisation et de formation ouverte à tous ; Laurence VIENNOT, didacticienne, a accepté notre invitation pour le 5 avril 2014 et proposera une réflexion sur l'interaction lumière-matière.

- ◆ La mise en activité expérimentale qui demanderait un travail avec des groupes à effectifs réduits.

Toute activité expérimentale des élèves devient quasi impossible à gérer lorsque les classes comprennent trente élèves et parfois plus ; l'expérimentation fait encore partie intégrante de notre enseignement des sciences et, pour cette raison, l'UdPPC demande pour le collège des groupes à effectif réduit permettant la mise en œuvre, en toute sécurité, des activités expérimentales. Travailler avec des groupes ne dépassant pas vingt élèves favoriserait l'observation du travail de chaque élève ; ceci est cohérent avec les attentes en termes d'évaluation, ce qui nous amène au quatrième et dernier point de vigilance.

◆ L'évaluation par compétence

La gestion des évaluations se traduit souvent, pour le professeur de collège, par une double saisie d'informations.

- Pour valoriser le travail des élèves et leur permettre de se situer relativement à l'acquisition de compétences, un système qualitatif (points verts) est souvent mis en place par le professeur.
- À ce système se superpose une notation quantitative chiffrée qui met l'accent sur la performance de l'élève. Ce double système est une conséquence de la mise en œuvre de la réforme, il induit pour le professeur un travail lourd et difficile.

Rappelons qu'un professeur de physique-chimie au collège peut gérer un effectif de près de trois cents élèves ! De plus, les deux systèmes n'évaluant pas les mêmes choses, il y a des écarts entre ces deux notations ; il devient dans ce contexte difficile aux élèves de s'y retrouver. Il devient aussi très difficile aux parents d'élèves de comprendre où se situe leur enfant.

L'UdPPC souhaiterait :

- d'une part, qu'une grille d'évaluation commune aux disciplines scientifiques soit mise en place ;
- d'autre part, que des modalités d'évaluation soient clairement définies et qu'elles prennent en compte la réalité du travail du professeur de collège, c'est-à-dire la multiplicité des groupes à gérer.

La prise en compte de ces quatre points permettrait à l'enseignement de physique et de chimie au collège de jouer pleinement le rôle qui est le sien.

En effet, il nous paraît important, dès le collège, de faire découvrir les sciences de manière structurée, d'initier les élèves aux premières démarches scientifiques, de développer leur esprit critique dans un cadre scientifique, d'éveiller et de susciter leur curiosité, et enfin de leur permettre d'accéder à la culture scientifique, indispensable à la compréhension des thématiques complexes et des questions vives qui se posent à la société d'aujourd'hui.

LE PREMIER DEGRÉ

Cette sensibilisation aux sciences expérimentales et au raisonnement commence déjà à l'école primaire et l'UdPPC souhaite également contribuer à y améliorer ces enseignements.

Nous avons été reçus à l'Assemblée nationale, vendredi 27 septembre 2013, par Mme Julie SOMMARUGA, députée, et membre de la commission des Affaires culturelles et de l'éducation. Madame SOMMARUGA est *rapporteuse pour avis sur les crédits de l'enseignement scolaire du projet de loi de finances 2014*. Le thème retenu pour avis était « *L'enseignement des disciplines scientifiques au primaire et au collège* ».

Nous avons insisté auprès d'elle sur le rôle des sciences à l'école pour développer

les capacités d'observation et de raisonnement des enfants. Mais cela n'est possible qu'avec des enseignants bien formés et l'UdPPC a pointé les déficiences dans les formations initiale et continue des professeurs des écoles et dans l'équipement en matériel et l'accompagnement de ces professeurs dans leurs classes.

Nous préconisons deux choses : une formation initiale plus longue, avec le retour de licences pluridisciplinaires dédiées à l'enseignement au primaire, car l'année du Master 1 n'est pas suffisante, à elle seule, pour former les professeurs des écoles à leur futur métier.

Ensuite, une formation continue digne de ce nom, avec, dans chaque académie, comme c'était le cas en 2000 avec le *Plan sciences*, une budgétisation en petit matériel et en postes de formateurs, afin que ceux-ci puissent redonner confiance aux professeurs des écoles, qui n'ont souvent pas fait de sciences expérimentales depuis leur classe de première.

L'idée de l'UdPPC n'est pas de transformer les professeurs des écoles en scientifiques, mais bien de les rassurer quant à leur capacité à enseigner les sciences, pour peu qu'ils soient munis d'un minimum de matériel simple et qu'ils soient correctement formés à s'en servir.

LA SITUATION DES COLLÈGUES

La formation initiale et continue

L'UdPPC ne peut que se réjouir que l'entrée progressive et accompagnée des jeunes professeurs dans le métier soit rétablie au sein des nouvelles Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ÉSPÉ). Toutefois, nous regrettons qu'une fois de plus, la précipitation ait prévalu et que les équipes en charge de ces formations aient disposé de si peu de temps pour concevoir leurs maquettes.

En ce qui concerne les enseignants en poste, la formation suite à la réforme a été, ces dernières années, notoirement insuffisante. Notre discipline n'avait jamais subi un tel bouleversement de ses méthodes d'enseignement, et les missions des collègues de la voie technologique, en physique-chimie ou dans les disciplines propres à ces filières, se sont transformées et multipliées.

Je ne donnerai que deux exemples révélateurs de ces changements profonds et de leurs conséquences :

- Le ministère de l'Éducation nationale a dû réunir le 14 octobre dernier son Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), avec pour seul point à l'ordre du jour, *l'implication en termes de ressources humaines de la mise en œuvre de la réforme de la filière des sciences et technologies industrielles*. Il aura malheureusement fallu le suicide d'un collègue d'électronique, le 1^{er} septembre 2014 à Marseille, accompagné d'une longue lettre dénonçant les conditions d'enseignement suite à la réforme des filières STI, pour que l'on reconnaisse la gravité du mal-être des ensei-

gnants, alors que la sonnette d'alarme avait déjà été tirée par les associations d'enseignants et les syndicats.

- Concernant plus spécifiquement la physique-chimie, trois inspecteurs pédagogiques régionaux de l'académie d'Orléans-Tours ont rédigé, il y a cinq mois, un rapport courageux sur la mise en œuvre de la réforme des lycées. Ils y relèvent, comme je le disais plus haut, que l'évolution demandée aux enseignants à l'occasion de cette réforme était, sans contestation possible, l'une des plus fortes qu'ait connue le système éducatif depuis très longtemps. On voit, pour la première fois, apparaître dans ce rapport l'évocation du syndrome de burn-out, certes dans la bouche d'une enseignante, mais les rédacteurs du rapport reconnaissent que beaucoup de collègues ont terminé l'année scolaire, je cite, épuisés.

Pour alléger le fardeau des professeurs, il faut du travail en équipe, de l'entraide, de la mutualisation des ressources, mais avant tout, des heures de formation, à la hauteur des changements induits par les programmes dans les pratiques pédagogiques.

Une formation « à distance » devant un écran d'ordinateur, ne peut se substituer au contact entre collègues et formateurs. C'est pourquoi, outre les aménagements en termes d'horaires et de programmes revendiqués précédemment, l'UdPPC demande qu'un programme institutionnel ambitieux de formation soit mis en place, pour les collègues du lycée général et technologique, sans oublier les professeurs en post-baccalauréat, qu'ils enseignent en sections de technicien supérieur ou en classes préparatoires.

Les titulaires sur zone de remplacement (TZR)

D'autres collègues ont parfois bien du mal à entrer dans le métier : il s'agit de collègues *titulaires sur zone de remplacement*, qui restent parfois jusqu'à dix ans dans ce statut.

Certains exercent leur métier devant des élèves, mais d'autres n'ont pas de classes et sont plus ou moins fortement incités à enseigner les mathématiques en collège, voire à demander un changement de discipline. Certes, les mathématiques sont déficitaires, mais est-il normal de former des professeurs dans une matière pour leur en faire enseigner une autre ? Les solutions à cette crise de recrutement sont à trouver au niveau des prérecrutement d'étudiants de mathématiques et d'éventuelles mesures transitoires au CAPES. Les IPR (Inspecteurs pédagogiques régionaux) ne mathématiques ne s'y trompent pas lorsqu'ils refusent de valider les collègues prêts à renoncer à leur CAPES de physique-chimie.

Profitons plutôt du nombre de ces TZR de physique-chimie, pour assurer un minimum d'enseignement expérimental en demi-classe au collège et renforcer l'enseignement en première scientifique.

Les personnels de laboratoire

J'ai mentionné en introduction la participation à notre congrès des personnels de

laboratoire. Les enseignants ne pourraient pas, seuls, faire leur travail aussi efficacement sans leur appui.

Or nous avons quelques points d'inquiétude concernant la réforme de leurs statuts et leur passage dans la filière des ITRF (Ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation). L'UdPPC regrette les inégalités dans la gestion des carrières de ces personnels pouvant être induites par ce nouveau statut.

- En théorie, ce statut leur permet de choisir de travailler en université ou en lycée, mais, si, à Paris, il y a une vraie perméabilité entre les lycées et l'université, ce n'est pas le cas en province, même dans les grandes villes.
- L'autre source d'inquiétude est qu'en fonction de la Branche d'activité professionnelle (BAP) dans laquelle ils ont été classés (A ou B, correspondant aux SVT ou à la physique-chimie), les règles en terme de mutation ou en cas de suppression de poste ne sont plus les mêmes que dans l'ancien système, ce qui peut conduire à des situations très injustes.
- Enfin, nous demandons une information plus claire et plus précise sur la manière dont leurs postes sont gérés en terme de tours de mutation, en particulier en cas d'ouverture de poste, afin que ces collègues ne soient pas défavorisés dans leurs carrières suite à un simple manque d'informations.

LES ACTIONS ET LES OUTILS DE L'UdPPC

Le congrès et les journées académiques

Notre association a pour mission de représenter les collègues, mais aussi de les accompagner. Les dispositifs dont nous disposons sont variés. Des actions de formation, d'abord :

- ◆ Inutile de vous présenter ce congrès annuel auquel vous vous êtes inscrits, ni les journées nationales Collège dont nous avons déjà parlé ou la journée Technologique qui aura lieu à Paris le samedi 18 janvier 2014. Mais chaque section académique organise aussi ses propres journées, autour de thèmes en lien avec les évolutions de l'enseignement dans notre discipline.
- ◆ Le Comité ambition chimie (CAC) et la Société chimique de France (SCF), sous la présidence d'Olivier HOMOLLE, ont décidé de soutenir l'effort de formation des professeurs. Chaque année, la division enseignement de la SCF organise les JIREC (Journées de l'innovation et de la recherche dans l'enseignement de la chimie). La journée du mercredi est traditionnellement consacrée à l'enseignement secondaire, et l'édition 2013, à Marne-la-Vallée, a été retransmise en direct à Toulouse pour augmenter son audience. L'UdPPC et le Comité ambition chimie ont décidé de poursuivre leur partenariat, et les prochaines journées, qui auront lieu à Marseille en mars 2014, vont faire l'objet d'une retransmission dans plusieurs académies. Le 26 mars 2014 est d'ores et déjà retenu comme journée académique par plusieurs de nos présidents. Ne ratez pas cette opportunité.

Le Bup

Source de formation et d'information, notre revue, *Le Bup*, est aussi au service des collègues. Les abonnés pourront découvrir sa nouvelle maquette en janvier 2014. Concernant les modes de consultation, nous vous rappelons que nous proposons depuis quelques années un abonnement numérique à la revue.

Que vous soyez abonné ou pas, vous pouvez découvrir chaque mois un article en accès libre, annoncé dans le message aux adhérents qui vous prévient de l'envoi et de la mise en ligne du bulletin.

Pour enrichir cette publication, n'hésitez pas à nous soumettre vos articles ou à inciter vos collègues à le faire, car ce n'est qu'à travers une diffusion large que vous pourrez faire partager vos idées, vos « bonnes pratiques » et le fruit de votre travail et de votre créativité.

Le site et ses nouveautés

Parmi les outils de communication électroniques, le site de notre association occupe une place privilégiée pour la diffusion des ressources utiles à l'enseignement.

Outre les espaces *Collèges*, *Lycée*, *Labo* et *Documents thématiques* que vous connaissez, deux nouvelles rubriques ont fait récemment leur apparition.

En premier lieu, les corrigés des sujets de baccalauréat des séries générales et technologiques, dans leur version métropolitaine, mais aussi internationale, afin d'enrichir la base des documents utilisables avec les élèves.

En second lieu, *L'arpenteur du Web*, mission entreprise par notre collègue récemment retraité et toujours dynamique Guy BOUYRIE. L'idée et de recenser et présenter de manière critique, sur un thème donné, les outils disponibles sur la Toile, utilisables pour et avec les élèves. Vous pourrez trouver à ce jour cinq documents, d'une dizaine de pages en moyenne, sur des thèmes en lien avec les nouveaux programmes, comme les interférences ou les diverses formes de spectroscopie⁽²⁾.

Il nous faudra probablement plus d'une année, mais nous espérons parvenir à faire évoluer le site national de l'UdPPC en une véritable plate-forme dynamique, où les collègues pourront, non seulement trouver des ressources, mais aussi partager leur production pour faire de ce site un outil de travail collectif et interactif.

Pour initier cette interactivité, et susciter la participation, l'association a ouvert depuis juin 2013 une page sur le réseau social Facebook. N'hésitez pas à aller la visiter, à l'« aimer » et surtout à la faire vivre en y postant vos messages. Cette page n'est pas réservée aux responsables de l'association, mais chacun peut y partager, au gré de ses découvertes, une anecdote, une photo, une vidéo susceptible d'illustrer nos cours ou tout simplement de nous faire sourire.

(2) <http://www.udppc.asso.fr/national/index.php/espace-lycee/documents-pedagogiques/614-arpenteur-du-web>



Je voudrais conclure sur une autre note positive. Lors de la dernière réunion du Conseil de l'association, il y a un mois, nous avons accueilli sept nouveaux présidents académiques. Ce renouvellement est un signe de dynamisme pour l'UdPPC et je voudrais inciter les participants ici présents qui le souhaitent à se rapprocher de leurs sections académiques respectives pour offrir un peu de leur temps aux équipes, toutes bénévoles, qui font vivre l'association.

Enfin, je voudrais m'adresser aux jeunes collègues qui sont dans cette salle. Depuis 2005, l'UdPPC a adopté une politique volontariste pour encourager la participation des stagiaires et néotitulaires au congrès national. Cet investissement a payé, et nombre d'entre eux sont aujourd'hui membres des Bureaux académiques ou du Bureau national. Dites-vous bien que, vous aussi, vous pouvez aider notre association à rayonner en participant à ses actions et en contribuant à les organiser.

Grâce à vous tous ici présents, l'UdPPC est une centenaire qui ne vieillit pas.

Au-delà du plaisir de se retrouver, qui est aussi une composante importante du congrès, profitez de ces journées pour apprendre, échanger et interagir, afin de continuer à transmettre votre passion des sciences et de l'enseignement.

Bon congrès à tous !